

# LA LETTRE DE PATRICK LE HYARIC

Député au Parlement Européen

Vice-président du groupe confédéral Gauche Unitaire Européenne/Gauche Verte Nordique



1er trimestre 2010



## Le Traité de Lisbonne aggrave la crise

A peine le traité de Lisbonne adopté de force qu'il fait la démonstration de son inefficacité pour faire face à la crise. Normal ! Les options politiques et économiques fondamentales sont la cause de cette crise générale.

La spéculation contre le budget de la Grèce est le résultat de cette « liberté totale de circulation des capitaux ». Les forces politiques qui n'ont cessé d'expliquer que les traités de Maastricht et de Lisbonne allaient créer les conditions d'une Europe prospère ont menti. Cette Europe là c'est la montée de la pauvreté, de la misère, du chômage. Et aujourd'hui c'est aux peuples européens que la Commission et les gouvernements présentent la facture : réduction des services publics, recul de l'âge de départ à la retraite, réduction des dépenses publiques utiles dans l'enseignement, la santé, les transports ou la culture, augmentations d'impôts pour les familles populaires. Pire, voilà que le dernier Conseil européen a décidé, pour la première fois dans l'histoire de l'Europe, de faire entrer le Fonds monétaire international dans les finances européennes. Grave, très grave quand on sait que partout où le FMI intervient c'est toujours contre la vie des gens, leurs salaires, les revenus paysans, les retraites.

Le combat pour changer les traités ultralibéraux et les politiques européennes doit s'amplifier. Il commence par refuser, ici, la contre réforme réactionnaire des retraites, bloquer les plans de licenciements, obtenir un nouveau système de crédit bancaire à partir de banques qui doit être la propriété publique, contre la précarité, obtenir un système de garantie de l'emploi et de la formation, défendre les services publics, obtenir une nouvelle répartition des richesses, et donc augmenter les salaires et les retraites. Agir ici, avec les mouvements sociaux, syndicaux, culturels, c'est contribuer à changer l'Europe.

Nous avons voté il y a quelques jours au parlement un processus d'initiative citoyenne qui permet aux citoyens européens, par le biais d'une pétition, d'interpeller les autorités européennes. Nous disons chiche ! Lançons une pétition pour demander d'abandonner le traité de Lisbonne et élaborer un traité pour le progrès social, solidaire, démocratique, écologique et pacifique.

## Passons aux actes : taxons les transactions financières !

Le Parlement Européen a débattu de la taxation des transactions financières. Les forces progressistes, de gauche et écologistes ont appuyé l'initiative. Les députés de droite ou les libéraux l'ont rejetée.

J'ai rappelé au cours du débat que la mise en place d'une telle taxe constitue un choix politique. Dans la crise actuelle, deux options s'offrent à nous : faire payer la crise aux peuples - comme cela a commencé avec les plans d'austérité, le chômage, le démantèlement des services publics, l'augmentation des impôts - ou taxer les mouvements de capitaux spéculatifs et les transactions financières. Cette deuxième option constituerait une recette considérable et une arme contre la crise financière. Il faut aussi fermer les paradis fiscaux qui cumulent environ 10 000 milliards de dollars d'avoirs.

J'ai pointé la contradiction entre les paroles et les actes. Le G20 parle de tels principes de taxation mais que font les Etats, l'Europe ? Rien ! C'est toujours l'argument du risque de fuite des capitaux vers des places plus favorables qui

est mis en avant pour ne rien faire, alors qu'il faut faire cesser cette spéculation meurtrière pour les peuples. J'ai invité la Commission à tirer toutes les leçons de la crise du capitalisme qui a mis au chômage 17 millions d'euro-péens.

Pourtant, une légère taxation (0.5%) des transactions financières et des mouvements de capitaux permettrait à l'UE de disposer de 500 milliards d'euros (son budget est de 135 milliards d'€). Voilà de l'argent que l'on pourrait rendre utile pour une vraie relance basée sur le travail, les salaires, la formation, la recherche, de nouvelles politiques agricoles et industrielles respectueuses de l'environnement.

La résolution votée au Parlement le 10 mars demande à la Commission d'étudier ces possibilités de taxation, mais elle en réduit l'impact en imposant de s'abstenir « impérativement de réduire la compétitivité » de l'économie. Toujours les mêmes arguments !

Il nous faut maintenant sortir des proclamations sans lendemain et faire preuve de courage.

## Droits fondamentaux des citoyens européens : le Parlement se mobilise



*Pas d'accord international dans le dos des peuples, pas d'atteinte à leur vie privée !*

Une large majorité du Parlement a voté le 11 février contre le projet d'accord SWIFT, du nom de la société privée qui rassemble les plus grosses banques mondiales et gère un volume considérable d'informations bancaires. Les États-Unis ont confirmé avoir recours à SWIFT pour espionner illégalement les transactions financières internationales. Sous prétexte de lutte contre le terrorisme, le projet d'accord devait leur renouveler le libre accès aux données bancaires des citoyens européens, aux détails de leur vie quotidienne.

Je me félicite que, malgré des tentatives de diversion de la Commission et du PPE (dont l'UMP), la mobilisation des citoyens et des groupes progressistes ait conduit le Parlement à rejeter ce projet d'accord.

**Peu après, nous avons appris que le Conseil et la Commission négociaient en secret un Accord Commercial Anti Contrefaçon : l'ACTA.** Prétendument destiné à lutter contre la contrefaçon et le piratage, ce projet comporte des mesures portant atteinte aux droits des citoyens européens.

L'ACTA, ce serait le retour du concept « de riposte graduée » (la suspension de l'accès à Internet des abonnés), la possibilité pour les douaniers de saisir le contenu d'ordinateurs et autres supports numériques sans aucun contrôle sur l'utilisation des données collectées ; l'interprétation d'une faute, le piratage, et sa sanction ne seraient déléguées à aucune autorité judiciaire mais aux entre-

prises fournissant les services aux internautes !

J'ai dénoncé cela en séance et rappelé que, selon l'article 218 du traité de Lisbonne, le Parlement doit être «immédiatement et pleinement informé de toutes les étapes de la procédure » dans le cadre de négociations ou de conclusions d'accords internationaux. Avec l'ACTA nous sommes exactement dans ce cas de figure.

Tout comme SWIFT, l'ACTA a suscité une levée de boucliers dans l'hémicycle. L'ensemble des groupes du Parlement a massivement voté une résolution demandant que la Commission fasse toute la lumière sur les négociations en cours.

## Pour l'annulation de la dette et le développement durable d'Haïti

Le 12 janvier un terrible séisme dévastait l'île en faisant plus de 220 000 morts et 1,3 million de personnes sans-abri.

J'ai immédiatement appelé les institutions européennes à soutenir et aider à la reconstruction d'Haïti, avec un plan

de développement respectueux de sa souveraineté populaire et économique, et proposé une résolution au Parlement européen. L'aide de l'Europe devrait permettre au pays de disposer de moyens de prévention climatique et sismique, le système bancaire mondial mis à contribu-

tion, et des surplus alimentaires européens acheminés pour les populations haïtiennes. L'annulation immédiate et sans condition de la dette d'Haïti doit être décidée.

Le Parlement a finalement voté une résolution en faveur d'Haïti .

## Effets de la tempête Xynthia : pour une solidarité européenne

Le Parlement a voté une résolution de tous les groupes pour que l'Europe se mobilise pour venir en aide aux populations de Madère et de l'Ouest de la France si durement frappées par la tempête Xynthia.

En séance, après avoir rendu hommage aux familles endeuillées, j'ai interpellé la Commission et obtenu que le fonds de solidarité de l'Union soit débloqué d'urgence, avec la promesse du Commissaire européen de mobiliser aussi le Fonds social et le Fonds de développement Régional.

Plusieurs enseignements sont à tirer de ces catastrophes : d'abord la *preuve irréfutable de l'utilité de services publics de qualité face aux catastrophes*, et qu'il nous faut désormais reconstruire autrement, en tenant compte de la nature et des êtres humains.

Au-delà des dommages immédiats à réparer, la construction et la lutte contre la spéculation immobilière sur le littoral doivent être totalement repensées.

Dans une question d'urgence à la Commission j'ai donc soumis ces

propositions :

- l'UE, avec les Etats et les régions, doit mettre sur pied un *plan cohérent de reconstruction et d'aménagement durable*, tenant compte de la géographie, de l'environnement, de la biodiversité et des activités sur le littoral ;

- pour assurer une réponse plus rapide et efficace, un *dispositif européen commun de prévention, de surveillance, d'alerte et d'assistance solidaire et rapide aux populations* pourrait être constitué.

*Plusieurs enseignements sont à tirer de ces catastrophes : d'abord la preuve irréfutable de l'utilité de services publics de qualité face aux catastrophes, et qu'il nous faut désormais reconstruire autrement, en tenant compte de la nature et des êtres humains.*



## La Commission Emploi a adopté mon avis sur la rémunération des dirigeants d'entreprise

Des gouvernements, des syndicats et même les institutions européennes ont plusieurs fois alerté sur la nécessité de limiter les prises de risque inconsidérées des institutions financières. Or, en pleine crise, alors que le chômage et la pauvreté augmentent, on constate à nouveau le versement de bonus aux traders et des salaires 300 à 400 fois supérieurs au salaire de base français !

J'ai été chargé de rédiger un avis pour la commission Emploi sur les questions de « bonnes pratiques » liées à la gestion des entreprises. De nouveaux principes doivent maintenant être appliqués et des questions politiques fondamentales se posent. Peut-on continuer à vivre sur un modèle où la compétitivité conduit à augmenter sans cesse les rémunérations des dirigeants, eux-mêmes chargés d'abaisser sans cesse les rémunérations des salariés ? Peut-on laisser se développer l'injustice et l'inégalité avec le transfert toujours accru des fruits du travail salarié vers la rentabilité du capital ?



Nous avons voulu mettre en valeur la responsabilité sociale des entreprises, établir une véritable transparence sur les rémunérations et une réversibilité des bonus. Pour faire appliquer ces principes, nous avons souligné la nécessité de contrôles accrus sur les entreprises, notamment celles bénéficiant de financements européens.

Cet avis a été adopté le 17 mars après amendements, avec le soutien des Verts et des Socialistes euro-

péens, il fixe les équilibres dont devra tenir compte la Commission quand elle proposera une nouvelle législation.

Parmi les principes retenus figurent la lourde taxation des bonus et leur remboursement en cas de mauvaises performances sociales, l'accès pour les comités d'entreprise à tous les comptes des entreprises et de leurs succursales, la proportionnalité dans l'échelle des revenus ou encore le contrôle des aides européennes. Des mesures contre les paradis fiscaux ainsi que des pouvoirs contraignants pour les futures autorités européennes de supervision financière sont également demandées.

Mon avis a été adopté avec :

31 voix pour  
4 voix contre  
5 abstentions

## Israël et Palestine : une résolution pour la mise en œuvre des recommandations du rapport Goldstone

Le rapport Goldstone, approuvé par l'Assemblée générale des Nations-Unies, met en cause Israël et le Hamas pour de graves violations du droit international. Il mentionne des crimes de guerre et une situation contraire au droit humanitaire international.

Lors du débat sur la mise en œuvre de ses recommandations, je suis intervenu pour demander que l'on cesse le deux poids-deux mesures : le droit international doit être appliqué à tous ! L'Union Européenne doit créer les conditions pour que le gouvernement israélien s'y conforme, en utilisant si besoin la sanction, et faire entendre sa détermination à saisir la Cour pénale internationale si rien n'est fait.

Notre groupe a déposé une résolution commune avec les socialistes, les libéraux et les Verts, demandant l'application des recomman-

datations du rapport Goldstone, le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme par toutes les parties en présence et en toutes circonstances ainsi que l'ouverture des points de passage à Gaza. Malgré l'opposition du PPE, dont les députés français de l'UMP, cette résolution a été adoptée.



Judi 4 mars. Rencontre avec une délégation de Palestiniennes venues de Cisjordanie, du Liban, de Syrie ou de Jordanie.

Organisée par l'Association de jumelage des camps de réfugiés palestiniens et des villes françaises, cette rencontre fut un moment riche d'échanges. Nous avons notamment abordé le rôle que devait jouer l'Union Européenne dans le processus de paix au Moyen-Orient, l'application des recommandations du Rapport Goldstone et la situation à Jérusalem-Est.

## Crise automobile :

### le cas Opel - General Motors, une gestion antisociale

Début février nous avons débattu de la réorganisation d'Opel : suppression de 8 300 emplois en Europe, dont 2 600 en Belgique malgré 3,4 millions d'Euros de profit, alors que l'entreprise demande 2,7 milliards d'euros aux Etats-membres de l'Union pour maintenir son activité !

Ce cas est affligeant pour l'Europe : la concurrence a joué à plein, et, comme toujours, en défaveur des salariés. Concurrence entre les travailleurs d'une même entreprise, entre les sites du groupe pour accentuer la productivité et réduire les charges salariales, mais aussi concurrence entre les Etats par un chantage à la subvention publique. La seule réaction de la Commission face à cette tragédie n'a été que de dénoncer la distorsion de concurrence que pouvaient constituer les aides des Etats !

Dénonçant la gestion antisociale d'Opel et la position de la Commission, j'ai demandé l'élaboration d'une nouvelle stratégie européenne de coopération entre les groupes automobiles pour la recherche de nouveaux véhicules écologiques et un effort de la Banque Centrale Européenne pour un crédit en faveur de l'emploi, de la formation et l'innovation. J'ai également appelé à l'adoption d'une directive renforçant le pouvoir des comités d'entreprise ou de groupe, ceux-ci doivent bénéficier d'un pouvoir de contrôle sur l'utilisation des aides d'Etat et de l'Union.



Ces aides devraient être assorties d'une clause de garantie de l'emploi, de formation et de salaire.

J'ai proposé de permettre l'accès au bilan de toutes les entités d'un groupe pour que les autorités et les représentants des salariés aient une vue d'ensemble de la santé financière de celui-ci, et non une vision partielle usine par usine, qui ne vise en fait qu'à désarmer les travailleurs.

#### Patrick Le Hyaric

*Député au Parlement Européen*

Directeur de L'Humanité et de L'Humanité Dimanche

Vice Président du Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne  
Gauche verte nordique

#### Membre

de la Commission de l'emploi et des affaires sociales

de la Délégation pour les relations avec le Conseil législatif palestinien

de la Délégation à l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne

#### Membre suppléant

de la Commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale

de la Commission de l'agriculture et du développement rural

de la Commission pêche

#### Membre intergroupes

Services publics / Médias



*Pour me contacter*

#### En Ile de France :

Tél : 01 49 22 72 76

Courrier : **L'Humanité**

164 rue Ambroise Croizat  
93528 Saint-Denis Cedex

Courriel : [assistant.patrick.lehyaric@hotmail.fr](mailto:assistant.patrick.lehyaric@hotmail.fr)

#### A Bruxelles :

Tél : +32 (0)2 28 45656

Courrier : **Parlement européen**

Bât. Altiero Spinelli 07F158  
60, rue Wiertz / Wiertzstraat 60  
B-1047 Bruxelles/Brussel

Courriel : [patrick.lehyaric@europarl.europa.eu](mailto:patrick.lehyaric@europarl.europa.eu)



<http://patricklehyaric.net>

[plehyaric@humanite.fr](mailto:plehyaric@humanite.fr)

Rendez-vous sur demande